



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية

Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في _____

رقم _____

PROCES VERBAL
N° 48/CNCMP/2023
DU 07/06/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 07/06/2023 à 15h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- **Examen** d'un dossier de consultation simplifiée relatif à l'acquisition d'un véhicule tout terrain au profit du président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM); **Réf : lettre N°043/CPMP/MERS-MCIAT reçue le 06 Juin 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MERS-MCIAT approuvant ledit dossier de consultation simplifiée.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Justice (CPMP/MJ)

(Handwritten signatures in blue ink)

1°/- **Examen du complément d'information** relatif au projet de marché passé par entente directe pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 double cabine et un mini-bus (Lot2) au profit des prisons à Nbeika. Réf.: lettre n°0022/CPMP/MJ; reçue le 06 juin 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MJ/MAECME approuvant ledit projet de marché passé par entente directe sous réserve de :

- *mentionner le montant et le délai de livraison du marché sur la page de garde;*
- *corriger la lettre de soumission, il s'agit d'une entente directe au lieu d'un DAO;*
- *fournir un DQE conformément à l'article 9 du contrat;*
- *corriger le montant de l'offre (la somme des prix des deux véhicules)*

2°/- **Examen du complément d'information** relatif au projet de marché passé par entente directe pour l'acquisition d'une fourgonnette (Lot1) au profit des prisons à Nbeika. Réf.: lettre n°0022/CPMP/MJ; reçue le 06 juin 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MJ/MAECME approuvant ledit projet de marché passé par entente directe sous réserve de mentionner le montant et le délai de livraison du marché sur la page de garde.

3°/- **Examen du PPM** actualisé du Ministère de la Justice (MJ) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000000022 du 06/06/2023/CPMP/MJ reçue le 06/06/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MJ approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif à un contrat de maintenance et entretien des équipements techniques installés à l'immeuble R + 15 (ancien immeuble SNIM) à Nouakchott. **Réf : lettre N°140/CPMP/MHUAT, reçue le 02 Juin 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir les éléments suivants :

- *Un acte d'engagement signé par le titulaire du marché ;*
- *Un PV de négociation ;*
- *Un détail du poste du DQE: frais de suivi et de coordination DME*
- *Un justificatif de la rémunération GIM figurante au niveau du DQE;*
- *Un planning d'interventions ;*
- *Les références des marchés cités pour justifier les prix ;*
- *Les CVs de l'équipe d'intervention;*
- *Corriger les pieds de pages.*

2°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la convention de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des actions liées à la correction et décodage du plan général de la ville de Nouakchott. **Réf : lettre N°139/CPMP/MHUAT, reçue le 02 Juin 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ce dossier car la maîtrise d'ouvrage déléguée doit se faire à travers une procédure concurrentielle.

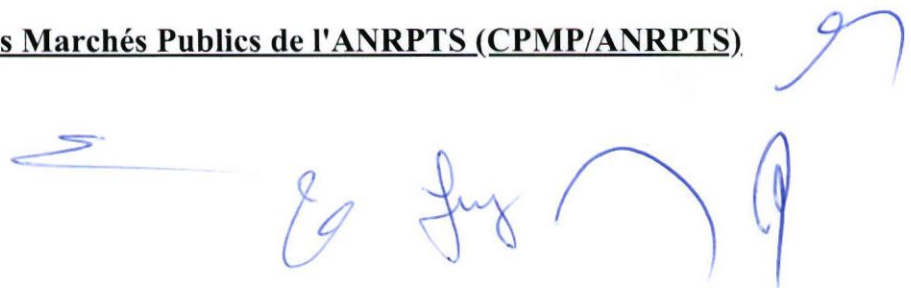
3°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à un contrat de maintenance et entretien de 08 ascenseurs et 03 groupes électrogènes installés aux immeubles R + 9 à Soukouk, Ksar et Tevragh Zeina. **Réf : lettre N°139/CPMP/MHUAT, reçue le 02 Juin 2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir les éléments suivants :

- *Un acte d'engagement signé par le titulaire du marché ;*
- *Un PV de négociation ;*
- *un détail du poste du DQE: frais de suivi et de coordination DME.*

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)

The image shows four handwritten signatures in blue ink, positioned below the official name of the Commission. The signatures are stylized and appear to be of different individuals.

1°/- **Examen du PPM** actualisé de l'Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (l'ANRPTS) au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 000033 du 05/06/2023/CPMP/MJ reçue le 05/06/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission des Marchés d'Investissements de la SOMELEC (CMI/SOMELEC)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°04/CMI/2018, portant sur le projet de conception, fourniture et montage des lignes 225KV entre Nouakchott et Zouerate et des postes associés (lot N°01:ligne aérienne 225 KV),**Réf :lettre n°1481/CPMP/SOMELEC reçue le 05/06/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SOMELEC approuvant ledit avenant.

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- **Réexamen** du projet d'avenant n°1 au marché é 341/T/047/CPMP/MA/DAR/2021 relatif aux travaux de désenclavement des zones de production, (lot2), portant sur des travaux supplémentaires,**Réf :lettre n°144/CPMP/MA reçue le 05/06/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen** d'un complément au rapport d'évaluation des offres techniques et financières pour la réalisation des travaux de construction des barrages d'Oum Nour et de Chligue Tichilite dans la wilaya de Hodh Echargui. **Réf : lettre N°191/CPMP/MHA, reçue le 07 Juin 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit rapport d'évaluation.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère des Pêches et de l'Economie



Maritime (CPMP/MPEM)

1°/-

Examen du projet d'avenant relatif au marché de fourniture de deux vedettes de surveillance côtière au profit de la Gadre cotes Mauritanienne, Réf : lettre n°186/CPMP/MPEM reçue le 31/05/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPEM approuvant ledit avenant sous réserve de prendre en considération les remarques suivantes :

- *justifier davantage la nécessité des équipements demandés*
- *justifier le délai de livraison.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- **Examen** du projet d'avenant n°02 au marché n°0186/T/001/CPMP/MET/2021 pour les travaux de la voirie de Nouakchott 2021, portant prise en charge de délai supplémentaire engendré par les travaux non prévus et par les intempéries pendant l'hivernage, Réf ; lettre n°108/CPMP/MET reçue le 02/06/2023.

Décision: Approuvé

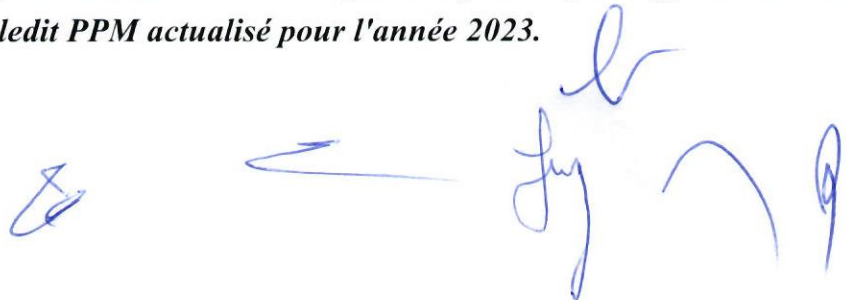
Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/- **Examen du PPM** actualisé de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000223 du 06/06/2023/CPMP/MS reçue le 06/06/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.



2°/- **Examen du PPM** actualisé du Projet d'appui aux Services de la Santé Maternelle et Néonatale (MRT-1035) au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 0000223 du 06/06/2023/CPMP/MS** reçue le 06/06/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- **Examen du PPM** actualisé de la Région du Gorgol au titre de l'année 2023, **Réf : lettre numéro 000134 du 07/06/2023/CPMP/MIDEC** reçue le 08/06/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

1°/- **Examen** du projet d'avenant au contrat n°0231/PI/015/CPMP/MPME/2022 relatif au recrutement d'un ingénieur pétrolier, **Réf : lettre n°73/CPMP/MPME** reçue le 01/06/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPME approuvant ledit avenant.

LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY

Les signataires:

- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

